

Pour une approche globale efficace des situations sociales, les acteurs de la Prévention Spécialisée articulent en permanence ces quatre modes d'intervention en se référant aux valeurs associatives.

engagements
valeurs
identité
AAPI
fondements
éthique

Des valeurs qui s'appuient sur une vision d'un projet de société en évolution.

Le vivre-ensemble et la solidarité, principes inhérents au développement des dynamiques locales, doivent pouvoir s'inscrire dans un projet plus large de transformation et de justice sociale, d'égalité des droits afin de favoriser la participation et le sentiment d'appartenance des personnes accompagnées à la vie de la société.

Le chemin de l'insertion ne peut pas être dissocié d'un double mouvement interdépendant : celui des personnes accompagnées vers les institutions de droit commun, et celui des institutions intégrant l'ensemble des composantes de notre société.

Développer l'autonomie, le pouvoir d'agir et la citoyenneté, c'est permettre aux personnes accompagnées de prendre conscience de leur utilité sociale, c'est contribuer à l'émancipation individuelle et collective.



Pour l'AAPI, l'humain est au centre des préoccupations des Organisations Sociales, ce qui implique de :

Valoriser la promotion individuelle et collective des jeunes, de leur famille et plus largement des habitants des quartiers dans lesquels l'AAPI intervient ;

Considérer toute personne rencontrée et accompagnée comme porteuse de potentiel(s) ;

S'appuyer sur la reconnaissance des capacités des personnes rencontrées, dans le cadre des accompagnements individuels et collectifs ;

L'association, dans son ensemble, privilégie l'aller vers qui nécessite des postures inconditionnelles de bienveillance, de bientraitance, d'empathie ...

Aller vers, c'est savoir se décentrer pour comprendre ce qui fait difficulté, voire souffrance chez l'autre, c'est lui porter intérêt quelle que soit sa situation... et l'accompagner dans la résolution des difficultés rencontrées.

Projet Associatif 2021 - 2025

67, avenue Gustave DRON – 59 200 Tourcoing



AAPI
Association
Animation
Prévention
Insertion

Le projet associatif permet aux administrateurs de communiquer sur l'identité associative, de définir ses orientations et son positionnement éthique, de donner un sens : il s'agit de la dimension politique.

Les valeurs, parce qu'elles expriment ce qui est estimé par les Hommes, ce qui distingue leurs actes, sont à la fois source d'identité et de lien. Mais elles n'existent aux yeux des autres que si elles sont rendues visibles, dans des actes ou des paroles, et si elles sont partagées, admises en référence (Hélène HATZFELD « les valeurs, fondements de la construction de la légitimité) L'éthique permet de contrebalancer les logiques de technicisation, la fermeture d'esprit, les excès de formalisation, les référentiels, les savoirs abstraits ... » (Brigitte BOUQUET « Ethique et travail social, une recherche du sens »).

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

Le cadrage politique a été travaillé par le Conseil d'Administration en mars 2021. Il a été présenté et adopté en Assemblée Générale le 24 juin 2021.

HISTOIRE



L'AAPI En quelques dates

En 1989/1990, à partir de la volonté municipale de Tourcoing, une équipe de travailleurs sociaux est constituée pour intervenir auprès des jeunes habitants des quartiers dits sensibles.

Dès 1991, le Département prend le relais : l'AAPI est reconnue en tant qu'Association de Prévention Spécialisée.

En 2004, dans le cadre de la mise en place des conventions tripartites (Département / ville(s) / association de prévention Spécialisée), l'AAPI est la première association signataire de ce nouveau type de convention. Les professionnel.le.s interviennent auprès des jeunes et de leur famille dans la quasi-totalité des quartiers tourquennois.

En 2017, avec le nouveau cadre de référence de la Prévention spécialisée défini par le Département, deux changements s'opèrent : intervenir dans les Quartiers Prioritaires de la Ville auprès des jeunes de 11 à 18 ans. Ce qui entraîne des évolutions importantes pour l'AAPI.

Depuis, l'AAPI s'inscrit dans une démarche dynamique et proactive permettant de diversifier son activité en fonction des problématiques identifiées afin de répondre aux besoins sociaux des jeunes et des territoires.

On ne pense pas le changement hors du temps et des événements qui tissent une histoire et une vie sociale, permettant à chacun de se repérer et de s'inscrire dans une aventure collective (P. LEFEVRE)

Un des points de force du Conseil d'Administration porte sur sa composition : Les membres ont intégré cette instance à différentes étapes de l'histoire de l'AAPI depuis sa création.

Cette composition **permet une continuité tout en intégrant des évolutions.**

En reconnaissant les trajectoires personnelles et professionnelles de chacun.e, le second point de force de la gouvernance est relatif à l'implication et l'engagement bénévole de chacun.e de ses membres autour de valeurs communes.

Le Conseil d'Administration de l'AAPI est un espace fédérateur et pluriel fondé sur la coopération, la solidarité et les compétences de chacun de ses membres.

Les missions et les modalités d'intervention de l'AAPI

Nos missions s'intègrent pleinement dans les orientations du Département du Nord en matière de Prévention Spécialisée inscrite dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Avec comme pratiques :

- L'aller vers, le travail de rue, la présence sociale et l'accueil au local ;
- L'accompagnement éducatif et social que ce soit en individuel ou collectif ;
- Le soutien au développement des dynamiques locales et du pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires ;
- L'inscription dans un maillage partenarial.



Des valeurs qui définissent un cadre managérial et des méthodes...



Travailler en Prévention Spécialisée nécessite, engagement et implication. Les missions et les principes mis en œuvre dans les modalités d'intervention requièrent :

De la rigueur, de l'écoute qui se conjuguent avec humanisme et convivialité ;

Des principes de confiance et de responsabilisation professionnelles ;

Une certaine persévérance et ténacité, parce que les situations rencontrées par les professionnel.le.s sont humainement difficiles ;

La complexité du contexte sociétal nécessite en permanence de partager une grille de lecture et de co-construire un positionnement stratégique au service des missions attribuées à l'association ;

Les méthodes de travail au sein de l'AAPI nécessitent de la créativité, de l'inventivité, de l'innovation, de l'intelligence collective... du professionnalisme, de savoir s'adapter dans un processus dynamique intégrant une dimension proactive et stratégique...

De l'audace aussi pour transformer des situations qui semblent a priori figées, et garder le cap !